

Feu vert au nouveau Théâtre de Carouge

La reconstruction du Théâtre de Carouge a été acceptée dimanche par près de deux tiers des citoyens de la commune. Les travaux, qui dureront deux ans, démarreront en février, annonce Stéphanie Lammar, la conseillère administrative chargée du dossier. La saison théâtrale se poursuivra alors hors murs, a priori dans un lieu carougeois.

Le MCG avait combattu par référendum le crédit de 54 millions de francs – dont 24 à la charge de la commune –, plaidant pour une simple rénovation. Outre de vouloir défendre un patrimoine, le parti estimait que la ville avait d'autres priorités. «Il y a dix ans que la gauche au pouvoir promet une nouvelle piscine mais rien n'est fait», relève le député et ex-conseiller municipal MCG Sandro Pistis. Il salue un «très bon score dans la mesure où nous étions seuls contre tous les partis». M^{me} Lammar, elle, ré-

pète qu'une rénovation aurait coûté plus cher à la commune, car ses partenaires (le canton, les communes genevoises et une fondation privée) «n'auraient jamais accepté de contribuer au financement d'une rénovation ne répondant pas aux besoins du théâtre». En effet, le théâtre neuf sera plus grand, car il ne pourra plus compter sur les locaux annexes dont le bail prend bientôt fin.

Par ailleurs, «l'investissement ne prêterait pas d'autres projets», ajoute la magistrate, insistant sur le fait que le budget de fonctionnement n'augmentera pas. Enfin, elle justifie cette dépense importante alors que la Ville de Genève construit aussi la Nouvelle-Comédie pour plus de 90 millions de francs (dont une moitié payée par le canton). «Les programmations et les publics sont différents, et les deux théâtres font le plein!» **RA**